



Plan de prévention/Entreprises extérieures

Public

Chargé de travaux, donneurs d'ordre, chargé de sécurité, responsables des services généraux, intervenant d'entreprise extérieure.

Pré requis

Aucun.

Objectifs

Cette formation a pour objectif de :

- Acquérir les outils pour mieux maîtriser les sous-traitants sur le site par l'établissement du plan de prévention.
- Identifier les enjeux d'une démarche de prévention.
- Comprendre et utiliser les procédures internes

Modalités d'animation

- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et pratiques
- Utilisation de documents techniques et réglementaires.

Support

Remise de livret stagiaire à la fin de la formation.

Validation

- Attestation de fin de formation
- Certificat de réalisation

Contenu

1- La responsabilité des acteurs.

2- Les différentes étapes pour l'élaboration du PDP :

- Obligations de sécurité en cas d'intervention d'une entreprise extérieure (cadre réglementaire)
- Réunions et visites préalables
- Plan de prévention et la réglementation applicable
- Plan de prévention et analyse des risques
- Evaluation des risques liés aux interventions des sous-traitants
- Risques liés à la coactivité
- Les opérations de chargement et déchargement
- Suivi des interventions et réception des travaux
- Evaluation des sous-traitants
- Exercice d'analyse des risques et formalisation d'un plan de prévention
- Les conséquences encourues en cas de non-respect de la réglementation.
- Les responsabilités

Accessibilité



Durée

7h de formation



Effectif

maximum 10 stagiaires



Tarif

Nous consulter



Formateur

Formateur spécialisé dans la prévention des risques



Agenda intra

voir : www.a2s-conseil.fr



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référent.

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr